



Dossier PPRE

(Programme Personnalisé de Réussite Educative)

☞ Le **PPRE** s'inscrit dans une démarche d'**ADAPTATION** scolaire (le « A » de ASH), de **DIFFERENCIATION** pédagogique, d'**EXPLOITATION** des évaluations (nationales ou de classe), ouvert sur un versant **éducatif** pouvant engager des partenaires extérieurs à l'équipe.

SOMMAIRE du dossier :

Textes de référence	p. 2
Proposition de démarche	p. 3
PPRE vierge / Exemple 1	p. 4 à 6
PPRE vierge / Exemple 2	p. 7
PPRE vierge / Exemple 3	p. 8 à 12
Annexe 1 : Les organisations scolaires pour faciliter les aides	p. 13 à 15
Annexe 2 : L'entretien avec l'élève	p. 16
Annexe 3 : La place des compétences transversales	p. 17 et 18
Annexe 4 : Outils, sites...	p. 19

Textes de référence :

- Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école

Décret n° 2005-1014 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005, BO n° 31 du 1^{er} septembre 2005.

☞ <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/31/MENE0501635D.htm>

- Préparation de la rentrée 2006, B.O. n° 13 du 31 mars 2006, circulaire N°2006-051 du 27-3-2006

Extrait : « *Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) seront généralisés à la rentrée. Ils s'adresseront prioritairement aux élèves qui dès le CE1 connaissent encore des difficultés dans les apprentissages fondamentaux notamment en matière de lecture et d'écriture.* »

☞ <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/13/MENE0600903C.htm>

- Loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école, loi du 23 avril 2005, article 16, JO du 24 avril 2005.

☞ <http://www.education.gouv.fr/bo/2005/18/loi>

- Dispositif national d'évaluation diagnostique - année 2006-2007, B.O n° 24 du 15 juin 2006, circulaire 2006-095 du 9-06-2006

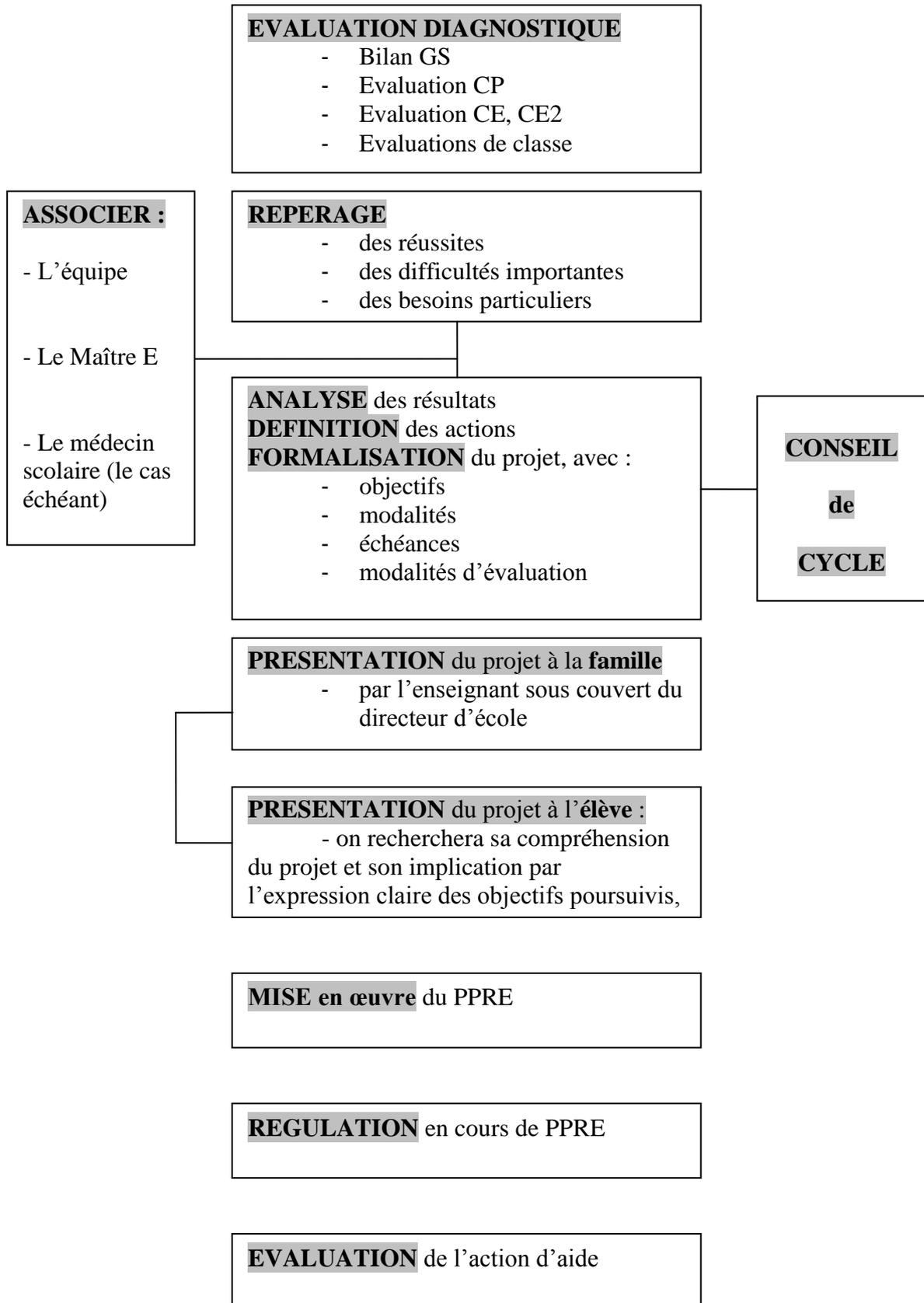
☞ <http://www.education.gouv.fr/bo/2006/24/MENP0601328C.htm>

- Brochure d'aide pour les écoles pour entrer dans la démarche du PPRE (fichier PDF - 341 ko).

☞ http://crdp.ac-paris.fr/d_ecole/res/PPRE_14mars06.pdf

- Circulaire DEC (ASH-EC85) : Les projets individuels (cf Lu sur AGORA du 22 octobre 2006)

PPRE : proposition de démarche



EXEMPLE 1

PPRE (PROGRAMME PERSONNALISÉ DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE)

École

Année Scolaire 200../ 200..

1- FICHE ELEVE

Nom de l'élève : Classe fréquentée :

Age :ans.....mois.

Parcours scolaire (indiquer les changements d'école, maintiens, autres particularités):

.....
.....
.....
.....

Aides déjà mises en place (indiquer les aides connues à l'intérieur et à l'extérieur de l'école mises en place au cours de toute la scolarité de l'élève) :

.....
.....
.....
.....

2 - CONSTATS

Résultats des différentes évaluations : nationales, de classe, au quotidien.

.....
.....
.....
.....
.....

Ce que l'élève dit de sa difficulté :

.....
.....
.....
.....

Points d'appui, réussites de l'élève :

.....
.....
.....
.....

Communiqué et expliqué à l'élève le :

Communiqué et expliqué aux parents le :

3 – BESOINS

Champ disciplinaire et domaine spécifique choisi :

.....
.....

Difficulté précise ciblée par le dispositif (déclinée en terme de compétence en référence aux programmes):

.....
.....
.....
.....

4 - NATURE DE L'ACTION

Modalités de mise en œuvre dans la classe :

Soutien individuel :

Aménagement de la tâche oui non

Type d'aménagement :

.....

Etayage du maître oui non

Sous quelle forme ?

.....

Tutorat par qui ?

.....

Autres :

.....

Groupe de besoins :

Taille du groupe :

Durée et fréquence hebdomadaire :

Types d'activités et supports utilisés :

.....

.....

Modalités de mise en œuvre en dehors de la classe :

Groupe de besoins :

Taille du groupe :

Durée et fréquence hebdomadaire :

Adulte référent :

Lieu :

Types d'activités et supports utilisés :

.....

.....

Activités extérieures au temps scolaire :

.....

.....

5 - EMPLOI DU TEMPS

pour la période duau

	LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin					
Après-midi					
Hors temps scolaire					

6 - BILAN DE L'ACTION

Evaluation finale :		
Outils d'évaluation utilisés	Cadre de l'évaluation : classe, groupe de besoin, autre...	Par qui ?
<p>Régulation :</p> <p>Arrêt du PPRE <input type="checkbox"/></p> <p>Prolongation de l'action <input type="checkbox"/> Préciser le nombre de séances supplémentaires prévues :</p> <p>Nouveau PPRE <input type="checkbox"/> (Reprendre uniquement les rubriques BESOINS, NATURE DE L'ACTION, BILAN DE L'ACTION)</p> <p>L'élève et la famille ont été informés le :</p>		

EXEMPLE 2

Programme Personnalisé de Réussite Educative

ECOLE :

Nom de l'élève :

Date de naissance :

Classe :

Synthèse des **difficultés** pour lesquelles le programme est engagé :

Objectifs de l'aide, actions, activités à envisager

Dans la classe

Autres

Modalités de mise en œuvre, organisation, **échéances** (du..... au.....)

Modalités des évaluations

Signataires du programme

EXEMPLE 3

P.P.R.E.

Programme personnalisé de réussite éducative

«La loi du 23 avril 2005 prévoit, dans son article 16, qu'« à tout moment de la scolarité obligatoire, lorsqu'il apparaît qu'un élève risque de ne pas maîtriser les connaissances et les compétences indispensables à la fin d'un cycle, le directeur d'école ou le chef d'établissement propose aux parents ou au responsable légal de l'élève de mettre en place un programme personnalisé de réussite éducative ».

« Le programme personnalisé de réussite éducative consiste en un plan coordonné d'actions, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé. »

Le document qui est proposé est discuté avec les parents ou les responsables légaux de l'enfant. Il devra être joint au livret scolaire.

Nom :	Classe :	Cycle :
Prénom :	Ecole :	
Date de naissance		

Nom des responsables légaux	Adresse

Parcours scolaire de l'élève

Année scolaire	Classe	Ecole	Nom de l'enseignant	Aide mise en place

Evaluation diagnostique**Points d'appui****Difficultés rencontrées****Savoir-être****Savoir-faire****Savoirs****Maîtrise de la langue****Mathématiques**

Programme personnalisé de réussite éducative

Objectifs	Actions mises en oeuvre		
PPRE 1	A l'école	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		
PPRE 2 (le cas échéant)	A l'école	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		
PPRE 3 (le cas échéant)	A l'école	Dans la classe	
		Dans le cycle ou l'école	
		Avec l'aide du RA (si nécessaire)	
	A la maison		
	Autres aides extérieures (accompagnement scolaire, orthophonie, santé...)		

Programme adopté le	
Personne garante du projet	
Echéancier	Du au

Accompagnement du Programme Personnalisé de réussite éducative			
L'enseignant	Les parents	Le directeur	Autre

Suivi du P.P.R.E.

Date du bilan	Personnes présentes	Constats	Décision
PPRE 1			
PPRE 2			
PPRE 3			

Fiche élève Mon nom : Mon prénom :

1- Ce que je réussis bien		2- Ce qui est difficile pour moi	
3- Ce que je vais essayer d'améliorer			
4. Qui va pouvoir m'aider ?			
A l'école			
A la maison			
Autres aides			
5. Quand ferons-nous le point ?			

Pour aménager les différents temps et activités de l'élève, on peut...

1. AGIR SUR LE TEMPS SCOLAIRE

Le principe de base consiste à varier les itinéraires d'apprentissage en fonction des différences existantes entre les élèves tant sur le plan de leurs acquisitions antérieures, de leurs rythmes d'assimilation, que sur le plan de leurs savoirs propres et de leurs centres d'intérêt.

Dans un premier temps, il s'agit de:

- dresser un inventaire des difficultés que l'élève (ou les élèves) rencontre ou qu'il a déjà rencontrées lors des évaluations nationales, des évaluations ponctuelles en classe, des exercices réalisés et des acquis
- en fonction de la nature des erreurs, proposer diverses stratégies d'apprentissage pour une même compétence.

Dans un second temps, il s'agit de mettre en oeuvre cette différenciation.

1.1 DANS LA CLASSE, on peut :

- **valoriser les ressources disponibles; en construire : affiches, répertoires de la classe, dictionnaires...**

- **personnaliser : pour les élèves du groupe-classe, il est possible de :**

- Varier sa pédagogie, sa méthode afin de prendre en compte d'autres méthodes, peut-être plus adaptées à certains élèves, parce qu'elles s'harmonisent assez bien avec leur style cognitif : dominante visuelle ou auditive, compréhension par l'exemple plutôt que par la règle, nécessité de manipuler ou représenter pour passer à l'abstraction, formulation de ce qu'on est en train de comprendre pour mieux se le fixer en mémoire ...

- Solliciter, prioritairement, à certains moments quelques élèves en fonction d'objectifs personnalisés : dans le cadre d'une séance, il peut s'agir, tout simplement, d'interroger les élèves de manière ciblée. La mise en place de séances de type « rallye mathématiques », « la dictée discutée », c'est-à-dire de séances au cours desquelles les élèves échangent, émettent des hypothèses, argumentent, discutent à partir de propositions justes ou erronées, valident pour construire et consolider de nouveaux savoirs, permettent à chaque élève, quel que soit l'état de ses représentations, d'agir et de progresser au sein du groupe classe.

- **regrouper : dans des ateliers de travail, on peut :**

- Constituer des groupes de soutien, de besoin, d'entraînement, d'approfondissement, d'intérêt, de tutorat (en réalisant une même tâche à des rythmes différents, une tâche différente autour d'une même notion, en abordant une même notion avec des outils de travail différents...) : en activité de lecture, par exemple, les élèves peuvent travailler à partir d'un même texte :
 - en ayant une version réduite ou adaptée pour certains, plus longue pour d'autres;

- en répondant à un questionnaire, sous forme de questions ouvertes pour les uns, de questions fermées pour autres ;

- en privilégiant la compréhension littérale pour les élèves les plus en difficulté;
- en donnant le même travail qu'aux autres, mais une partie est déjà réalisée.

- individualiser : pour l'élève seul, on peut :

- Adopter une différenciation du type de celle proposée en regroupements d'élève (donner le même travail qu'aux autres, mais une partie est déjà réalisée).
- Diversifier les modalités de travail, les moyens et les proposer sur un temps hebdomadaire prévu à cet effet : en s'appuyant sur l'usage de fiches, sur le travail autonome, l'enseignement individualisé, le recours à la BCD, aux TICE ...
- Elaborer un dossier avec un contrat/plan de travail hebdomadaire, constitué d'exercices que l'élève gère de façon autonome et qui correspondent à ses besoins et à ses possibilités : exercices d'entraînement sur une question mal comprise, reprise d'une notion, exercices d'enrichissement. Il est nécessaire de prévoir un temps hebdomadaire au cours duquel l'enseignant consacre du temps à aider les élèves individuellement ou par petits groupes.

Le temps consacré à ces deux dernières modalités (regrouper et individualiser) ne doit pas être supérieur au temps consacré au groupe classe au risque de perdre la richesse des échanges entre pairs et la cohésion du groupe classe ou de s'égarer dans une classe à « groupes de niveaux » contraire au but poursuivi.

1.2 AVEC UNE OU PLUSIEURS CLASSES, on peut:

- Organiser des activités en regroupant les élèves par type de démarches, par compétences, par projets. Il est rare qu'un élève soit le seul à ne pas avoir acquis un certain type de compétences. Il est alors envisageable de regrouper les élèves de classes différentes en vue d'engager une remédiation, liée aux besoins identifiés dans tel ou tel domaine, en fonction des critères suivants :
 - reprise de notions antérieures non ou mal assimilées;
 - formation a des capacités méthodologiques (apprendre une leçon, faire un graphique, ...);
 - exercices d'entraînement pour les élèves plus lents et d'enrichissement pour les autres;
 - reprise de la notion par d'autres itinéraires, d'autres démarches (en faisant appel à l'oral ou à la manipulation, par exemple...);
 - applications ou approfondissements dans différents domaines ...
- Mettre en place des groupes de tutorat : il s'agit de prendre en compte les acquis de chacun et d'en faire bénéficier les autres dans une démarche de coopération, d'entraide entre pairs.

Cet apprentissage coopératif met à contribution le soutien et l'entraide des élèves, grâce à la création de petits groupes hétérogènes travaillant selon des procédés, préétablis, assurant la participation de tous à la réalisation d'une tâche scolaire.

Il s'agit par exemple, de réaliser une enquête, une affiche, un exposé..., mais aussi, tout simplement, d'expliquer et d'entraîner un ou plusieurs camarades au sujet d'un savoir-faire mal assuré...

1.3 EN CONCLUSION

- Ces organisations sont à envisager régulièrement, mais de façon souple, dans la classe et dans le cadre d'échanges de service, en collaboration avec les PVP, entre les enseignants de l'école, les enseignants de langue, ponctuellement, sur des cycles d'actions ; peuvent aussi contribuer à ces organisations : directeur de l'école, maître E, assistant d'éducation, EVS (emploi vie scolaire), ...
- De nombreux outils sont envisageables : utilisation de l'informatique, logiciels (méthodes informatisées d'apprentissage), mais aussi d'ouvrages, d'ateliers et de fichiers d'entraînement, du magnétophone : soutien du type FLE (français langue étrangère), domaine dans lequel nombre de méthodes sont accompagnées de cassettes audio, jeux éducatifs et stratégiques.

2. AGIR SUR LE TEMPS PERISCOLAIRE

- Durant le temps de l'interclasse du midi : mettre en place des actions telles que accueil de l'élève en BCD, participation à une animation lecture prise en charge par une bénévole de diverses associations, organisation d'ateliers...
- Après la classe : les études surveillées, les activités culturelles ou sportives, des activités en BCD, dispositif d'accompagnement à la scolarité des élèves, associations « d'aide aux devoirs », etc.
- Avec l'aide de structures extérieures (CMP, CMPP, ...).

3. RELATIONS entre école, parents et élèves

Le PPRE est un contrat et un lien institutionnel pour créer une communication authentique avec les parents et l'élève.

Il n'est pas aisé pour des parents de comprendre, d'analyser et parfois même de reconnaître les difficultés de leur enfant à l'école. Le PPRE a l'avantage de mettre en lien les différents partenaires de l'école et de rendre compréhensible le rôle des uns et des autres. L'idée sous-jacente est de tisser un lien avec les familles grâce à une démarche d'adhésion aux efforts de l'école d'une part et de collaboration d'autre part : le PPRE peut amener les parents à accompagner leur enfant vers une plus grande réussite.

La discussion avec les parents doit partir de compétences de l'élève (compétences réussies et échouées) afin de déterminer un programme avec des propositions concrètes et des objectifs clairement et simplement définis. Durant l'entretien avec la famille, les différentes étapes du programme, ainsi que les enjeux sont explicités. Un calendrier de rencontres est fixé.

Le **PPRE** est un contrat avec l'élève. Il doit être expliqué par un entretien bref entre l'élève et l'enseignant de la classe afin de rassurer l'enfant et lui expliquer le programme de progression.

Types de questions possibles servant d'introduction pour aborder la question centrale de l'apprentissage :

- **Sur l'école et le travail scolaire en général :**

Est-ce que tu aimes l'école ?

Qu'est-ce qui te plaît le plus, le moins à l'école ?

Parmi les différentes matières ? Le sport ? Les ateliers ? , ...

Comment te sens-tu en tant qu'élève à l'école ?

Est-ce que tu progresses ? Qu'est-ce qui est facile pour toi ? Qu'est-ce qui est difficile ?

- **Sur les réalisations de l'élève :**

A partir des évaluations nationales (Quel est ton avis sur ces évaluations ? Comment les as-tu trouvées ? Faciles ? Difficiles ? Longues ? Courtes ?) NB : Disposer du livret pour le consulter avec l'élève.

A partir d'autres réalisations de classe (Qu'est-ce que tu as su faire le mieux ? Le moins bien ? , ...

- **Sur le projet (PPRE) :**

Crois-tu que quelque chose ou quelqu'un pourrait t'aider (à l'école, à la maison, ...) ?

Présentation du programme.

Qu'en penses-tu ? , qu'est-ce que tu en comprends ? Y a-t-il quelque chose que tu ne comprends pas ?...

ANNEXE 3 LA PLACE des COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Un constat : certains élèves ont des difficultés dans l'apprentissage du français et des mathématiques. En analysant leurs résultats lors d'évaluations, on s'aperçoit qu'une partie des difficultés relève de compétences transversales mal maîtrisées relevant de :

- la gestion du temps ;
- la gestion de l'espace ;
- la compréhension des consignes et le traitement de l'information ;
- l'organisation du matériel...

Les compétences transversales sont d'ordre :

- méthodologique
- cognitif
- linguistique
- personnel et social

Soulignons l'importance dans les différentes activités de faire prendre conscience aux élèves des compétences en jeu : comprendre ce qu'ils apprennent, comment ils s'y prennent, comment ils peuvent s'y prendre pour mieux réussir, est une clé pour progresser.

1 - Compétences d'ordre méthodologique

Elles se construisent essentiellement dans l'action.

Quelques difficultés fréquemment repérées : confusion entre le matin et le soir, entre un passé récent et un passé plus éloigné, difficulté à se repérer dans les disciplines au cours de la journée ou de la semaine, difficulté à se repérer parmi les différents cahiers...

▶ Se repérer dans le temps

- Travailler sur l'emploi du temps : préparer et planifier le travail du lendemain, apprendre à gérer un cahier de textes, planifier le travail, les leçons à apprendre sur la semaine
- Travailler sur le calendrier et la chronologie
- Apprendre à travailler dans un temps limité

▶ Se repérer dans l'espace

- Procéder à des repérages dans l'école, dans le quartier, situer l'école dans son environnement
- Lire des plans et des cartes
- Effectuer une recherche dans un atlas (situer des pays, des villes ...)

▶ Se repérer dans l'écrit

- Utiliser un dictionnaire
- Se servir des catalogues (papier ou informatique) de la BCD pour trouver un livre
- Se documenter au moyen d'un produit multimédia (cédérom, internet...)
- Apprendre à lire, à formuler, à comprendre des consignes

2 - Compétences d'ordre cognitif

▶ Mémoriser

- Apprendre à apprendre : poser des questions sur la leçon, distinguer et expliciter les différentes procédures de mémorisation
- Apprendre et dire un poème, un texte court, une chanson

- Apprendre et utiliser les tables de multiplication, d'addition
 - Mémoriser la graphie des mots d'usage
 - Résoudre mentalement des problèmes à données numériques simples
 - Mobiliser ses connaissances lors d'une évaluation.
- ▶ Organiser et traiter des informations; reformuler et expliciter des consignes et des procédures :
 - Rechercher une information dans divers outils : cahier, livre, fichier, affichage, produit multimédia...
 - Trier et comparer des documents : types de textes, documents historiques...
 - Faire des recherches documentaires
- ▶ S'auto-corriger, s'auto-évaluer
 - Travailler collectivement puis individuellement sur le statut de l'erreur
 - Utiliser des grilles d'auto-évaluation, juger ses actions avec des critères objectifs (par exemple en EPS)
 - Présenter un travail soigné

3 - Compétences d'ordre linguistique

- ▶ Prendre la parole à bon escient
 - Participer à un débat
 - Exposer et justifier son point de vue
- ▶ S'exprimer à l'oral de façon compréhensible
 - Raconter un événement ou l'histoire d'un personnage
 - Formuler des questions, demander des explications
 - Expliciter ses choix

L'enseignant multiplie les occasions d'échanges constructifs de façon à permettre, en priorité pour les élèves les plus démunis, une pratique orale intensive.

- ▶ Maîtriser le lexique
 - Utiliser correctement un lexique spécifique

4 - Compétences d'ordre social ou civique

- ▶ Prendre part à un débat
 - Élaborer collectivement les règles de vie de la classe et de l'école
 - Examiner les problèmes de la vie scolaire en respectant la parole d'autrui et en collaborant à la recherche d'une solution
- ▶ Respecter les autres
 - Respecter les adultes et obéir à l'ensemble de l'équipe éducative
 - Respecter ses camarades et accepter les différences
- ▶ Coopérer
 - Écouter les autres
 - Travailler en groupes
 - S'entraider
 - Aider un autre élève dans le cadre d'un tutorat

Les compétences transversales concernent toutes les disciplines enseignées. Leur développement nécessite des méthodes éducatives adaptées aux difficultés spécifiques de chaque élève. Elles sont renforcées par des sollicitations quotidiennes, régulières et soutenues.

- **Les projets individuels**, Circulaire DEC (ASH-EC85) du **19 octobre 2006**
cf **Lu sur AGORA** du **22 octobre 2006 (F5 D5)**

- **Brochure d'aide pour les écoles pour entrer dans la démarche du PPRE**
http://crdp.ac-paris.fr/d_ecole/res/PPRE_14mars06.pdf

- **Pour analyser les besoins des élèves, les outils disponibles sont les suivants :**

- Les banques d'outils (notamment pour les évaluations en grande section et en cours préparatoire) :

<http://www.bienlire.education.fr/02-atelier/fiche.asp?theme=1200&id=1223>

- Les deux livrets d'accompagnement pour le cours préparatoire qui donnent des repères temporels, des éléments pour identifier la nature des difficultés et des pistes de travail pour y remédier :

- *Lire au CP : repérer les difficultés pour mieux agir :*

http://18b-gouttedor.scola.acparis.fr/IMG/pdf/accompagnement_livret-guide-cp.pdf

- *Lire au CP (2) : enseigner la lecture et prévenir les difficultés :*

http://18b-gouttedor.scola.acparis.fr/IMG/pdf/accompagnement_Lire_au_cp_2.pdf

- L'évaluation diagnostique du début du CE2, en examinant en particulier le cas des élèves dont la maîtrise des compétences attendues à ce niveau est défailante (voir chaque année l'évaluation nationale et, pour la rentrée 2006 :

<http://evace26.education.gouv.fr/intro.htm>

- L'évaluation à la Toussaint des élèves de CE1, définie dans cette circulaire :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/25/MENK0501204C.htm>

- Un outil d'aide à l'analyse des difficultés suite à cette évaluation au CE1, en ligne sur Eduscol :

<http://www.education.gouv.fr/bo/2005/25/MENK0501204C.htm>

- Une rubrique consacrée à l'évaluation et l'aide individualisée sur Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/D0069/accueil.htm>